



Ministère de la Cohésion  
des territoires et des  
Relations avec les  
collectivités territoriales

# Je fais des travaux dans ma maison...

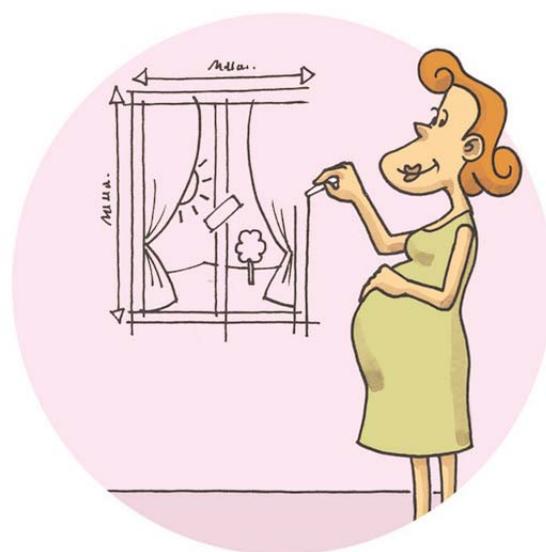


**Je fais des travaux sur une construction existante  
qui ne crée pas de surface de plancher et ne  
modifie pas les façades...**

 Pas de formalité

**Je fais réaliser des travaux sur  
une construction existante en  
créant une ouverture dans le  
mur...**

 Déclaration préalable car changement de  
l'extérieur



Si vous êtes situé dans un secteur protégé  
(secteur sauvegardé, site classé), renseignez-  
vous à la mairie



**Nouveau Permis de Construire**  
Nouvelles Autorisations d'Urbanisme

**Plus clair, plus rapide, plus simple, plus sûr.**